



# APEL NATIONALE

## COMMISSION SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

### Liste des éléments obligatoires 2018-2019

- Convention de mandat Apel-Ogec \*  
\*(ancienne appellation de la convention de mise en commun de moyen)
- Statuts conformes aux statuts types de l'Apel nationale (datés et signés)
- Récépissé de la déclaration du **dépôt de ces statuts** à la Préfecture
- Signature et avis du Président de l'Apel départementale**
- Signature et avis du Président de l'Apel académique**
- Lettre de description du projet co-signée  
3 signatures : Directeur d'établissement + Président Ogec + Président d'Apel
- Avis motivé du référent numérique diocésain**
- Attestation du Président de la Commission du CODIEC**
- Montant de l'aide accordée par l'Apel d'établissement
- Montant de l'aide accordée par l'Apel départementale**
- Montant de l'aide accordée par l'Apel académique**
- Comptes de l'Apel d'établissement  
(compte de résultat + état des réserves de trésorerie)
- Comptes de l'Apel départementale**  
(bilan + compte de résultat)
- Comptes de l'Apel académique**  
(bilan + compte de résultat)
- Devis détaillé des fournisseurs du matériel ou logiciel numérique

**Le dossier ne sera pas étudié s'il manque l'un de ces éléments**



**Documents ou informations fournies par l'Apel du Morbihan**